



Nations Unies

Assemblée générale

AG/10744

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-troisième session

1^{re} séance plénière – après-midi

MIGUEL D'ESCOTO BROCKMANN VEUT FAIRE DE LA SOIXANTE-TROISIEME
SESSION UNE « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRANCHISE » AXÉE SUR LA
DÉMOCRATISATION DE L'ONU

Le Président de l'Assemblée générale, Miguel d'Escoto Brockmann, a souhaité cet après-midi que cette soixante-troisième session reste dans l'histoire comme « l'Assemblée de la franchise » axée sur la démocratisation de l'ONU, en particulier la réforme du Conseil de sécurité.

« Face à la gravité des crises mondiales, les mots prudents et ambigus ne donneront rien », a-t-il insisté, en appelant à une rupture avec « une fausse idée de la diplomatie » et à « un changement radical dans notre manière de penser, de nous comporter et d'interagir ».

Miguel d'Escoto Brockmann du Nicaragua a donné ainsi le coup d'envoi d'une session qu'il a placée sous le signe « de la démocratisation de l'ONU et des incidences de la crise alimentaire sur la pauvreté dans le monde ».

Elu le 4 juin 2008, le nouveau Président de l'Assemblée générale est un militant communautaire et prêtre qui a été de 1979 à 1990 Ministre des affaires étrangères du Nicaragua. M. d'Escoto Brockmann est aujourd'hui Conseiller principal pour les affaires étrangères du Président du Nicaragua, M. Daniel Ortega.

Cette session, a-t-il poursuivi, doit être l'occasion de s'attaquer aux causes profondes qui limitent la capacité institutionnelle de l'Assemblée générale. M. d'Escoto Brockmann a dénoncé la tendance croissante à priver l'Assemblée de tout pouvoir réel, la relégation du Conseil économique et social (ECOSOC) à un organe périphérique; et le transfert de pouvoirs de plus en plus étendus au Conseil de sécurité et aux institutions de Bretton Woods.

Le nouveau Président a donc jugé urgent de tenir un dialogue de haut niveau sur la démocratisation des Nations Unies, en accusant aussi « la bureaucratie onusienne ». Mais, a-t-il précisé, « aucune réforme n'est plus pressante » que celle du Conseil de sécurité. Le Président a appelé à un débat « franc ».

Si l'augmentation du nombre des membres du Conseil est nécessaire pour assurer une représentation plus équitable et plus équilibrée sur le plan géographique, elle ne permettrait nullement, selon M. d'Escoto Brockmann, de corriger les anomalies que les États Membres devraient s'efforcer de faire disparaître.

Le premier principe de l'ONU est celui de l'égalité souveraine de tous les États Membres, s'est expliqué le Président, en ajoutant comme second principe l'obligation de respecter la Charte des Nations Unies. Or, a-t-il accusé, « le droit de veto semble être monté à la tête des cinq membres permanents du Conseil de sécurité au point de leur faire croire, dans la confusion de leur esprit, qu'ils peuvent agir à leur guise sans se soucier des conséquences ».

Venant à la crise alimentaire, M. d'Escoto Brockmann s'est dit convaincu qu'au cœur du problème de la faim réside celui des inégalités du pouvoir d'achat dans chaque pays et entre eux. Au lieu de concentrer nos efforts sur l'accroissement de la production alimentaire, a-t-il préconisé, il faudrait plutôt les faire porter sur la réduction des inégalités observées dans le système mondial de production.

Pour le Président de l'Assemblée générale, il est temps d'aborder ouvertement des questions telles que les distorsions du marché causées par les subventions agricoles, les conséquences de la spéculation sur les marchés à court terme, les répercussions des changements climatiques et la production de biocarburants.

« Une dernière question et non des moindres », a-t-il poursuivi, le modèle de développement « problématique » imposé aux pays en développement par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Au nombre des autres questions dont se saisira l'Assemblée, le Président a insisté sur le droit d'accès à l'eau; le lien entre lutte contre le terrorisme et droits de l'homme; le contrôle nucléaire et le désarmement; la traite des êtres humains; la situation de la Palestine; l'assistance humanitaire et l'égalité entre les sexes.

En début de séance, l'Assemblée générale a observé une minute de silence consacrée à la prière et à la méditation. Elle a par ailleurs nommé les neuf pays suivants à la Commission de vérification des pouvoirs: Botswana, Chine, Chypre, Luxembourg, Mexique, Mozambique, Fédération de Russie, Saint-Kitts-et-Nevis et États-Unis d'Amérique.

Le Président a en outre lu une note du Secrétaire général* indiquant que sept États Membres sont actuellement en retard dans le paiement de leurs contributions. Il s'agit des Comores, de la Guinée-Bissau, du Libéria, de la République centrafricaine, de Sao Tomé-et-Principe, de la Somalie et du Tadjikistan.

Comme le souligne l'Article 19 de la Charte des Nations Unies, un État Membre en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées.

L'Assemblée a enfin autorisé plusieurs organes subsidiaires**à se réunir pendant la partie principale de sa soixante-troisième session.

La prochaine réunion plénière de l'Assemblée sera annoncée dans le Journal.

* [A/63/350](#)

** A/63/352 et Add.1